

PAROISSE
DE GRUYÈRES

Email : secretaire@paroisse-gruyeres.ch

Case postale 37
1663 Gruyères

Rapport de gestion de l'exercice 2023 à l'intention de la Commission financière

1. Fonctionnement

Exécutif

Bussard Christian, Président du Conseil de paroisse
Castella Claudine, Vice-présidente
Doutaz Marie-Aurélie, conseillère
Murith Nathalie, conseillère
Gremaud André, conseiller

Administratif

Gothuey Marie-Laurence, secrétaire de la paroisse
Doutaz Anne, boursière de la paroisse

2. Rapport de gestion

2.1.1 Activités du Conseil de paroisse.

En séance ordinaire, le Conseil de paroisse s'est réuni à 10 reprises au cours de l'année 2023 pour traiter des affaires courantes. Les responsables des dicastères ont participé régulièrement aux séances et divers comités de l'unité pastorale de Notre Dame de l'Evi, aux assemblées associatives et naturellement aux activités de la pastorale dans la paroisse de Gruyères.

2.1.2 Fonctionnement du conseil de paroisse

Suite aux élections générales de 2023, le conseil de paroisse fonctionne dans sa nouvelle composition. Aucun désistement n'a été enregistré au cours de cette première année.

2.1.3 Administration

Aucun problème particulier n'est à signaler

2.1.4 Gestion financière (fonctionnement)

Extrait de la présentation des comptes et du PV de l'assemblée de paroisse

Administration

No	Désignation	Budget 2023		Comptes 2023	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration	91'750.00	700.00	109'286.25	2'397.25

Commentaires :

Pos. 02.309.0 : Les frais des licences liées à l'informatique n'ont pas été budgétisés (+Fr. 4'600.-)

Pos. 02.352.0 : Report des frais effectifs facturés par la CEC (+ Fr. 9'000.-)

Pas d'autres commentaires.

Culte et ministère pastoral

No	Désignation	Budget 2023		Comptes 2023	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3	Culte et ministère pastoral				
380	Culte et célébrations	36'900.00	12'950.00	36'760.85	16'664.93
391	Ministère pastoral et évangéli-sation	130'000.00	6'300.00	144'762.51	6'053.25
394	Eglise et lieux de cultes	53'600.00	1'200.00	44'942.20	1'203.35
3	Culte et ministère pastoral	220'500.00	20'450.00	226'465.56	23'921.53

Commentaires : Les comptes de ce chapitre sont assez bien conformes au budget. Les frais de chauffage ont été inférieurs de Fr. 7'000.- par rapport au montant budgétisé (pos.394.312.0). Les travaux d'assainissement de l'oratoire de Ste-Agathe et Ste Barbe à Pringy ont pu enfin commencer et une première demande d'acompte de Fr. 5'000.- (pos. 394.314.2) a été payée à l'entreprise Monféryni.

Pas d'autres commentaires

Partage et entraide

No	Désignation	Budget 2023		Comptes 2023	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
5	Affaires sociales				
59	Affaires sociales, partage et entraide	0.00	0.00	2'393.70	1'243.70

Commentaires : La paroisse étant peu sollicitée, aucun montant n'avait été budgétisé. En cours d'année, la paroisse a répondu favorablement à quelques demandes pour un montant de l'ordre de Fr. 1'150.-. Le montant de Fr. 1'243.70 correspondant au produit de la quête de la soupe de Carême figure en entrée et en sortie.

Finances et impôts

No	Désignation	Budget 2023		Comptes 2023	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
9	Finances et impôts				
90	Impôts	8'000.00	381'500.00	10'436.95	342'698.61
94	Gérance de la fortune et des dettes	3'100.00	0.00	2'848.75	294.00
942	Autres immeubles du patri-moine financier	25'150.00	26'000.00	22'406.95	23'600.00
960	Autres postes	16'000.00	0.00	16'000.00	0.00
9	Finances et impôts	52'250.00	407'500.00	51'692.65	366'592.61

Commentaires :

Si de manière générale l'encaissement de l'impôt est plus ou moins conforme au budget, force est de constater tout de même qu'à la pos. 90.400.2. le produit de l'impôt sur les personnes morales est inférieur de Fr. 30'000.- par rapport à la moyenne des autres années et de celui du budget 2023. Le SCC n'a pas été en mesure de commenter cette baisse d'encaissement. Le CP espère simplement qu'il ne s'agit que d'une situation unique en 2023 et que cela ne va pas se prolonger les prochaines années.

Au terme de l'exercice 2023, après amortissement légal de Fr. 16'000.-, l'exercice 2023 boucle avec un bénéfice de Fr. 4'317.13

Bilan

Désignation	31.12.2022	31.12.2023
Actifs	766'984.43	781'031.68
Passifs	534'607.51	544'337.63
Fortune nette (variation)	232'376.92	236'694.05
Bénéfice de l'exercice 2023		4'317.13

Commentaire final :

Au terme de l'exercice 2023 et tel que le graphique ci-après le démontre,

La fortune de la paroisse a augmenté de Fr. 4'317.13

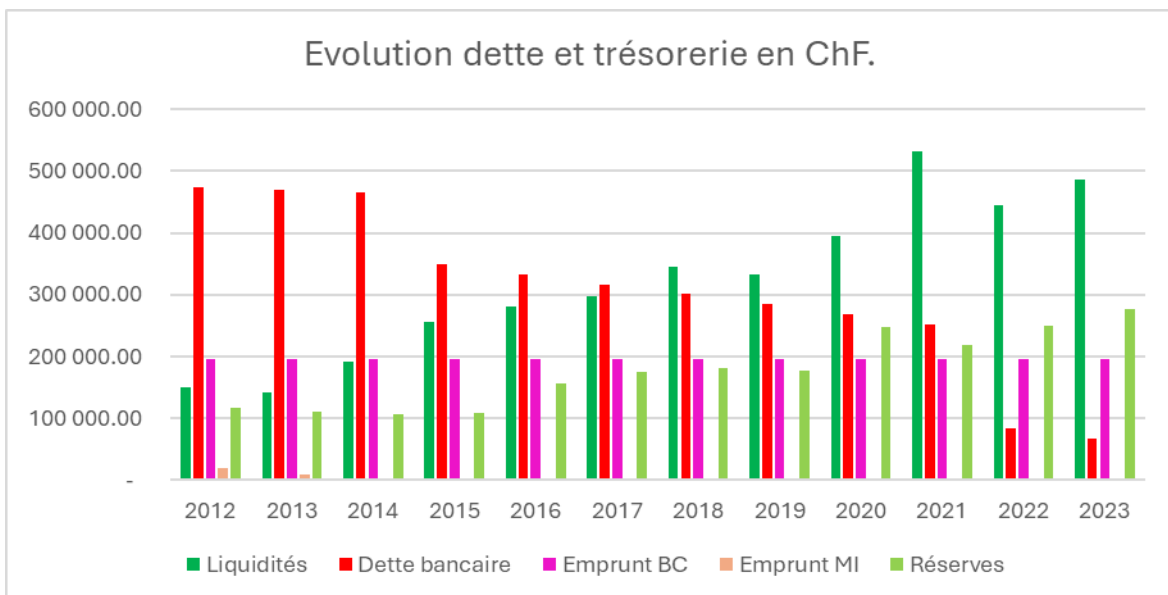
En chiffres ronds, les liquidités se montent à Fr. 526'000.- et les débiteurs et actifs transitoires se montent à Fr. 55'000.-, soit au total Fr. 581'000.-

Il convient de rappeler que sur ce montant de Fr. 581'000.-, le montant des réserves affectées est de Fr. 252'000.-

...

Graphique.

Ce graphique concerne l'évolution de la dette et du compte de trésorerie durant la période allant du 1er janvier 2012 au 31.12.2023



3. Mandat fiduciaire

Sur demande de la commission financière et selon la décision de l'assemblée de paroisse de 2023, un mandat fiduciaire a été confié à Mme Valérie Maboux (Ma Compta) pour examiner les comptes de la paroisse. L'organe fiduciaire a contrôlé les comptes en date du 5 avril 2024. Deux remarques ont été signifiées au conseil de paroisse et ce dernier en a tenu compte dans l'exercice présenté pour examen à la commission financière. Le rapport de l'organe fiduciaire est adressé uniquement à la Commission financière.

Les remarques (2) concernaient d'une part, de renoncer à alimenter de Fr. 25'000.- le montant au bilan pour les impôts fluctuants en faveur d'une mise à jour du même montant au compte des débiteurs ouverts au bilan. Ainsi le montant des débiteurs ouverts est ramené à Fr. 55'000.-, soit très proche du montant communiqué par le SCC de Fr. 56'900.30.

D'autre part l'adaptation du montant final de l'encaissement des impôts par le SCC, qui est passé du montant forfaitaire de Fr. 8'000.- à Fr. 10'436.95

4. Budget 2024

Budget de fonctionnement ordinaire, sans investissements particuliers.

Récapitulation générale du budget 2024 :

Dépenses :	Fr. 406'350.-
Recettes :	<u>Fr. 407'500.-</u>
Bénéfice escompté :	Fr. 1'150.-

5. Contrôling interne et mode de fonctionnement:

5.1 Factures et paiements

Les factures sont contrôlées par le responsable du dicastère et soumises à décision par le Conseil de paroisse puis transmises à la caissière pour paiement.

Les ordres de paiement sont signés collectivement à deux par la trésorière et le président (double regard). Les ordres de paiement sont imprimés et transmis ensuite à la secrétaire pour le contrôle de conformité avec les décisions prises en séance du Conseil de Paroisse (3ème regard).

5.2 Contrôles bancaires

Les relevés bancaires mensuels sont présentés, discutés et validés lors des séances du Conseil de paroisse. Ils sont pointés par le président et la secrétaire.

5.3 Contrôle de la caisse

La paroisse n'a pas de compte de caisse

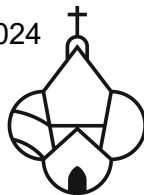
5.4 Carte de crédit

La paroisse n'a pas de carte de crédit.

Ainsi établi à Gruyères, le 11 avril 2024

Le Président

Christian Bussard



PAROISSE
DE GRUYERES

La Secrétaire

Marie-Laurence Gothuey

Annexes : a) Comptes de l'exercice 2023 et budget 2024
b) Rapport de révision de la fiduciaire